Paris, le 12/11/2026

Communiqué de presse

Monsieur le Premier Ministre, il est encore temps de respecter votre parole.

Au troisième trimestre 2026, tous les moteurs du logement neuf reculent en même temps. Rien n'est pourtant irréversible, à condition d'agir sans attendre l'élection présidentielle.

Plus personne n'ose s'engager

Tensions au Moyen-Orient, inflation repartie à la hausse (**+3,4 %** sur un an en octobre), remontée des taux d'intérêt immobilier, incertitude budgétaire et climat préélectoral : la confiance des ménages est tombée en octobre à son plus bas niveau depuis juin 2013 (Insee). Les accédants à la propriété reportent leur projet : les ventes aux propriétaires occupants reculent de **16,7 %**.

Les autres moteurs de la demande s'essoufflent à leur tour. Les ventes en bloc aux bailleurs sociaux comme aux acteurs du logement intermédiaire chutent de **39,6 %**. Les ventes aux investisseurs particuliers, en hausse au premier semestre, reculent dorénavant de **3,7 %**. Au total, les ventes de logements neufs plongent de **24,4 %**, à 15 102 unités.

Faute de visibilité, les promoteurs hésitent à lancer de nouveaux programmes : avec 9 140 logements, les mises en vente chutent de **32,1 %** et tombent à leur plus bas niveau trimestriel jamais enregistré par l'Observatoire de la FPI. Les retraits d'opérations s'envolent : **28 %** des logements ont été retirés de la commercialisation ce trimestre, contre 17 % un an plus tôt. En amont, les autorisations de logements collectifs reculent de **19,7 %** sur un an.

Agir avant qu'il ne soit trop tard

Pourtant les besoins en logements des Français n'ont jamais été aussi élevés et les outils de la relance sont connus. Mais le temps presse : les logements qui ne sont pas lancés aujourd'hui manqueront demain. Attendre l'élection présidentielle, puis le premier budget du prochain quinquennat, ferait perdre plus d'une année et courir le risque majeur de l'effondrement de tout un secteur économique.

En janvier dernier, le Premier ministre a lancé le plan « Relance logement » (2 millions de logements d'ici à 2030) et s'est engagé devant notamment la FPI et la FFB à améliorer le statut du bailleur privé. Le budget 2027, dernier avant l'élection présidentielle, doit permettre de tenir parole. Tel n'est pas le cas dans la copie initiale mais il est encore temps de rectifier le tir. La FPI demande de :

- relever le taux et le plafond d'amortissement du statut du bailleur privé (dispositif Jeanbrun) dans le neuf et permettre la location aux ascendants/descendants hors du foyer fiscal ;
- proroger le PTZ, le Denormandie et Loc'Avantages, ainsi que l'exonération des donations familiales pour l'achat d'un logement neuf, qui s'arrête le 31 décembre ;
- préserver la location meublée de longue durée et alléger l'imposition des plus-values immobilières.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer
Directrice de la Communication
Fédération des Promoteurs Immobiliers de France
Mobile : 06 76 16 07 01
E-mail : s.mazoyer@fpifrance.fr
@fpi_fr www.fpifrance.fr

> **Pascal Boulanger, Président de la FPI** : *« Nous voulons y croire encore, mais nous n'avons plus le temps d'attendre. Si rien ne bouge avant l'élection présidentielle, les dégâts seront considérables, pour les entreprises et leurs salariés comme pour tous les Français qui cherchent à se loger. Le Premier ministre a fixé un cap ; le budget 2027 est le moment de le tenir. C'est maintenant que tout se joue car nous sommes en plein examen du projet de loi de finances. »*

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 27,5 milliards d'euros H.T., elle emploie 22 650 salariés (données rapport de branche 2025). La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer
Directrice de la Communication
Fédération des Promoteurs Immobiliers de France
Mobile : 06 76 16 07 01
E-mail : s.mazoyer@fpifrance.fr
@fpi_fr www.fpifrance.fr